

CF/ND/N° **ADP.**

Départ : 4037

Direction de l'Espace Public

≈≈≈

Division Performance des Services Délégués

≈≈≈

☎ : (687) 27 31 15 - **Fax** : (687) 28 25 58

≈≈≈

Courriel : mairie@ville-noumea.nc



VILLE DE NOUMEA

Le **17 MAR. 2017**

La Députée-Maire

à

**MONSIEUR LE DIRECTEUR
DE L'ENVIRONNEMENT
DE LA PROVINCE SUD (DENV)
BP L1
98849 NOUMEA CEDEX**

Affaire suivie par :

Référence :

Objet : **Suivis environnementaux des STEP
James COOK et Baie de Sainte Marie**

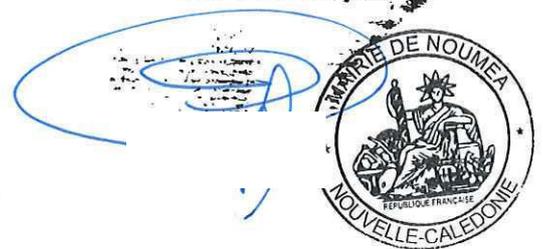
Monsieur le Directeur,

Par courrier, en date du 22 août 2016, la Calédonienne des Eaux vous a proposé un ajustement pour le suivi environnemental de la station d'épuration de James COOK et la mise en place d'un suivi environnemental pour la station d'épuration de Baie de Sainte Marie.

La Ville de Nouméa, propriétaire de ces deux installations vous assure être en accord avec son délégataire concernant ces deux suivis, et vous demande donc de bien vouloir prendre en compte ces ajustements afin de modifier les arrêtés d'autorisation ICPE relatifs à ces deux stations.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de ma considération distinguée.

Pour la Députée-Maire et par délégation
Le Secrétaire Général Adjoint



PROVINCE SUD direction de l'environnement	ARRIVÉ LE :										
	N° 14671 22 MAR. 2017										
	Dir	CM Conseil Scient.	CM Code ENV	CM Projets Transv.	CE Com	SGN	SAF	SICIED	SCBT	PPRB	PZF
AFFECTÉ											
COPIE											
OBSERVATIONS											